

Le Courriel d'information

n°229 – Vendredi 20 avril 2001.

CONTRE LA ZLEA

Dans ce numéro

En bref...

1- A l'approche du Sommet du Libre Echange, la frontière se ferme. Un syndicaliste a été enfermé 48h car il avait participé dans les années 70 à des manifestations contre la guerre au Vietnam. La frontière entre Etats Unis et Canada est sous haute surveillance. Alors qu'un camion d'une quarantaine de tonnes de marchandise mettra cinq minutes à traverser la frontière, les voitures particulières ou les bus mettront presque une heure après une fouille complète.
2- OQP 2001. Grande manifestation samedi 21 avril à Québec contre la Zone de libre échange des Amériques.
3- Québec. Dans la ville des milliers de personnes se réunissent et discutent, préparent les actions, se rencontrent et manifestent.
4- Brèves du Sommet des peuples. Des milliers de délégués venus de tous les pays du continent se sont réunis quelque jours pour y échanger sur les conséquences du libre échange à l'échelle du continent.
5- Brèves d'OMC. Petite guerre commerciale larvée en vue ?
4- Bolloré : une « multicoloniale » française. L'entreprise française dans toute sa « splendeur » à cheval entre corruption ouverte et colonialisme à l'ancienne.
5- 1901 a cent ans. En France la loi de 1901 fonde la libre association… Cette loi essentielle permet par exemple l'existence d'ATTAC ainsi que celle du million d'autres associations en France aujourd'hui.

A l'approche du Sommet du Libre Echange, la frontière se ferme

Plus de 13 millions d'Américains se sont rendus au Canada l'année dernière et, pour la plupart d'entre eux, passer la frontière était aussi simple que montrer son permis de conduire. Mais c'était avant la tenue du Sommet des Amériques.

En raison de la venue à Québec du président George Bush et de 33 dirigeants d'autres nations le 20 avril, les forces de sécurité sont en alerte rouge dans tout le Canada. Une barrière de chaînes longue de près de deux kilomètres, dressée pour séparer les délégués du Sommet des dizaines de milliers de manifestants, est sur le point d'être terminée, et les forces de sécurité s'emploient maintenant à ériger une barrière d'un autre genre : des dispositions strictes pour le passage de la frontière, qui doivent empêcher des milliers de manifestants de parvenir au lieu de la conférence.

La rumeur s'est répandue depuis des mois que des militants ayant prévu de manifester contre les accords de la Zone Inter-Américaine de Libre Echange (FTAA en anglais) seraient refoulés à la frontière canadienne. A l'approche de la date du Smmet, c'est bien ce que semblent faire les responsables canadiens de l'Immigration.



Un groupe de neuf militants représentant le " Réseau new-yorkais d'Action Directe " a été refoulé le 1er avril sur la foi d'enquêtes révélant que plusieurs d'entre eux avaient déjà été arrêtés lors de manifestations anti-mondialistes. " Ils disent qu'ils refoulent les personnes ayant des antécédents criminels ", rapporte Eric Laursen, qui travaille avec ce groupe. " Mais ce ne sont pas les vrais critères. Ils recherchent les militants, ils recherchent les indices qui montrent qu'on va participer aux manifestations. "

Les fonctionnaires de l'Immigration au poste frontière de Champlain, Etat de New-York, n'ont pas eu besoin d'y regarder de très près avec ce groupe. Deux des manifestants étaient déguisés en billet de un dollar, un autre en une énorme tomate génétiquement modifiée.

Mais les tomates ne sont pas les seules à être refoulées à la frontière. Le militant George Lakey, qui devait encadrer une session de formation sur la non-violence au Parlement canadien au début du mois, a été retenu à l'aéroport d'Ottawa pendant des heures, et interrogé par les fonctionnaires de l'Immigration. D'après Lakey, seul un flot d'appels téléphoniques des médias, déclenché par les responsables du parti travailliste, lui a permis d'entrer au Canada.

" Je voyage dans le monde entier pour ces formations ", dit Lakey, qui a participé ensuite à une manifestation au Ministère des Affaires Etrangères pour exiger que les projets de textes du FTAA soient rendus publics. " Ils ont passé des heures à chercher des raisons de me refuser l'entrée. Ils ont photocopié des documents et des e-mails. Ils ont épluché des romans que j'avais lus dans l'avion. C'était comme quand on passait " Checkpoint Charlie " dans les années soixante. "

Alors que les militants – ainsi que quelques journalistes canadiens – crient au scandale à propos des sévères mesures pour l'entrée au Canada, la loi canadienne donne toute liberté d'action aux responsables de l'Immigration qui décident de qui peut entrer ou de qui doit être reconduit hors du pays. " Il y a quelque peu d'interprétation à la frontière ", dit Stephen McCammon, conseiller de l'Association Canadienne des Libertés Civiles à Toronto. La loi sur l'Immigration, précise McCammon, définit un grand nombre de cas d'exclusion, parmi lesquels des individus condamnés en dehors du Canada.

Mais les services de l'Immigration ne recherchent pas seulement les personnes qui ont des casiers judiciaires. Ceux qui ont été accusés de dommages, allant de la destruction de propriété à l'occupation d'immeuble, peuvent aussi être reconduits. Et si l'on n'a été condamné pour aucune de ces charges dans le passé, les fonctionnaires des frontières sont investis de l'autorité pour prédire si l'on est susceptible de l'être. Des signes montrant que des individus projettent de s'engager dans des actions supposées subversives contre le gouvernement peuvent aussi devenir des raisons pour leur interdire l'entrée, selon McCammon.

Cependant, même si les fonctionnaires à la frontière disposent de l'autorité légale pour refouler des milliers de manifestants, les experts mettent en doute la volonté réelle du Canada de poser un tel précédent. Allan Borovoy est le conseiller général de la Canadian Civil Liberties Union et un critique déclaré des mesures sécuritaires qui se font jour à Québec. " Ça me met très mal à l'aise ", dit Borovoy . " On dirait bien qu'on laisse les gens dehors parce qu'ils projettent de manifester. Si c'est vraiment ça, ce n'est pas seulement mauvais sur le plan politique et sur le plan légal, c'est mauvais en soi. "

Les militants, prévoyant des mesures répressives à la frontière, se préparent à tirer le meilleur parti de ce qui se présente comme une situation très tendue. Des manifestations sont prévues dans tout le pays et des centres de ralliement destinés à aider les manifestants se dirigeant vers le nord vont être bientôt mis en place à Buffalo (New York) et Burlington (Vermont). Etudiants, syndicalistes et manifestants de tous horizons espèrent être à Québec le 20 Avril, et disent que si l'entrée leur est refusée, la police des frontières fera alors la démonstration qu'on fait exactement le contraire de ce qui était annoncé. " Si nous ne sommes pas autorisés à entrer au Canada, " dit Eric Laursen, du Réseau Action Directe, " cela montrera clairement que le FTAA est un accord qui ouvre les frontières aux grandes compagnies et au capital, mais pas aux personnes qui voyagent d'un pays à l'autre. Pour nous, le FTAA entretient un système complètement verrouillé. "

Des milliers de militants de la côte Est projettent d'atteindre le Canada par un troisième pays : la nation Mohican de l'Akwesasne qui s'étend des deux côtés de la frontière entre les USA et le Canada. Un groupe de militants Mohicans ont récemment annoncé qu'ils projettent d'escorter



les manifestants tout au long du Seaway International Bridge, un passage international situé en terre Mohican. Ces militants espèrent que leur geste de solidarité avec les manifestants anti-mondialistes attirera également l attention sur les problèmes des peuples indigènes –dans l Akwesasne et dans tout l hémisphère. “ Il s agit de nous affirmer dans notre bon droit, ” a déclaré Shawn Brant, militant Mohican, à la Montreal Gazette. “ Il s agit de montrer notre opposition au FTAA. ”

Jennifer C. Berkshire.
Première publication ATTAC Newsletter 77 newsletter@attac.org
Traduction : Jean Pierre Renard, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

OQP 2001

MANIFESTATION LE 21 AVRIL

Opération Québec printemps 2001 (OQP 2001) et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) lancent un appel pour marcher sous le thème : « Non à la ZLÉA ! Oui un autre monde est possible ! »

Lieu de rassemblement : Plaines d'Abraham, devant le musée du Québec
Heure : rassemblement à 12h00

Trajet : La manifestation partira des Plaines d'Abraham pour prendre la Grande-Allée en direction Est, jusqu'à l'avenue de Salaberry où nous tournerons à gauche. Ensuite, nous marcherons en direction de la Côte de Salaberry. Nous descendrons la côte jusqu'au boulevard Charest pour tourner à droite sur celui-ci. Nous marcherons ensuite en direction Est jusqu'à la rue de la Couronne. À cet endroit, nous rejoindrons le contingent de la marche du Sommet des peuples qui aura quitté le Vieux-Port. Ensuite, la manifestation empruntera la rue de la Couronne en direction Nord, jusqu'au Pont Drouin, pour ensuite prendre la rue Pointe-aux-Lièvres, jusqu'au Centre des foires d'Expo-cité.

À cet endroit, il y aura une animation musicale et des discours pendant environ 60 minutes. Des représentantes et représentants de différentes organisations membres de l'Alliance sociale continentale prendront la parole ainsi que des orateurs issus des rangs de la Table de Convergence 2001.

Pour plus de détails, consultez le plan de ville sur le site Web d'OQP 2001 : www.oqp2001.org

Indications pour celles et ceux qui arriveront de l'extérieur par autobus

Pour ceux et celles qui arriveront par le Boulevard Charest, il s'agira de prendre la Côte St-Sacrement, puis l'avenue Holland jusqu'au Boulevard Laurier. Ensuite, il s'agit de tourner à gauche sur le Boulevard Laurier, qui se transforme en Chemin St-Louis, puis en Grande-Allée, jusqu'au Musée du Québec.

Pour ceux et celles qui arriveront par le Pont de Québec, il s'agira d'emprunter la sortie pour le Boulevard Laurier, qui se transforme en Chemin St-Louis, puis en Grande-Allée, jusqu'au Musée du Québec.

Au Musée du Québec, il y aura un service d'accueil pour l'arrivée des autobus. Les autobus devront s'arrêter sur la Grande-Allée devant le Musée.

Pour informations : OQP 2001 au (418) 524-5225.

Opération Québec Printemps 2001 / Operation Quebec Spring 2001 www.oqp2001.org

Québec

A peine arrivée en bus de Trois Rivières, l'un des collèges (universités) en grève, Stéphanie s'installe avec ses camarades sur le grand boulevard qui longe l'université Laval à Québec pour y distribuer aux automobilistes les tracts qu'ils avaient préparés. Non à la Zone de libre échange des Amériques!

Une quinzaine des ces collèges ont voté une grève de quelques jours contre la ZLEA afin de venir à Québec manifester. Ils rejoignent par groupes les autres, étudiants et syndicalistes, membres d'organisations diverses venus du continent entier. Depuis le 17 sur le port, un chapiteau accueille quelques milliers de délégués internationaux à l'occasion du Sommet des peuples. D'ateliers en conférences, de débats en réunions, "l'alliance hémisphérique" critique et construit. Un autre monde est possible!

Le slogan se retrouve jusque sur le fronton de la mairie de la ville de Québec qui a tenu a installé en solidarité une grande banderole sur son bâtiment un peu plus loin. Les autorités fédérale cependant ne sont pas si sympathiques à la critique et à l'expression citoyenne. Un mur de plusieurs dizaines de kilomètres entoure la vieille ville ramassée autour de la forteresse construite voici quelques siècles. Là se trouve le sommet



des chefs d'état, reclus et déconnecté de la ville entière, protégé par des milliers de policiers et militaires mobilisés pour l'occasion.

6 000 policiers étaient prévus, on parle plutôt aujourd'hui d'une dizaine de milliers, en renfort des unités de l'armée sont stationnées à portée. Le "mur de la honte" érigé à coups de plots en béton et de grillage par le gouvernement fédéral renforce l'impression de militarisation. Les magasins aussi ont reçu l'ordre d'installer des planches en bois devant leur vitrine. Tout est prêt.

Hier quelques journaux faisaient leurs gros titres d'un succès policier. Des photos les montraient exhibant leurs prises. Quelques fumigènes, des masques à gaz et d'autres "instruments" de ce type venaient d'être saisis. Six personnes ont été arrêtées. La police aurait sauvé les populations d'après les déclarations officielles. Les manifestants arrivés en avance, tous très jeunes pour le moment, se faufilent dans les rues autour du mur pour y accrocher des fleurs. La police les bloque ici, ils passent là. Pendant ce temps à l'université et au centre de convergence des réunions entraînent les nouveaux arrivants à la désobéissance civile pacifique.

On prépare tous la manifestation d'aujourd'hui qui va précéder celle de samedi, la plus importante puisqu'on y attend quelques dizaines de milliers de personnes. Des petits groupes affinitaires se forment pour discuter des moyens d'action et des raisons de leur présence dans la rue. Leurs délégués assistent à telle ou telle réunion afin d'échanger et de mettre au point tactiques et parcours, modes d'action et animations. Les manifestations, aujourd'hui ou demain partiront ensemble. Des actions et des parcours alternatifs auront lieu à des moments précis permettant à certains d'agir de manière différente. Le message est clair. La diversité est une expression de l'unité.

Le syndicat de l'automobile canadien, mais aussi les Steelworkers américains, l'une des organisations syndicales phare de Seattle, participeront elles aussi, aujourd'hui en plus de demain. Ils rejoindront le cortège principal. Demain des dizaines de bus rejoindront Québec en provenance de tout le Canada et des Etats Unis où plus de 80 actions se dérouleront simultanément dans tout le pays. L'Amérique du sud, le Mexique et les différents pays d'Amérique centrale sont eux aussi représentés par des délégations parfois nombreuses, de cinquante à cent personnes venues ces quelques jours à Québec.

Quoiqu'il en soit la "rue" a déjà gagné. Le sommet est relégué au sommet de la ville, dans une sorte de camp retranché. Il matérialise dans la cité de Québec ce qu'il représente sur le continent entier, la domination de quelques élites qui dans le huis-clos de leur réunion prétendent régenter la vie de plusieurs centaines de millions de personnes en ne se consacrant qu'à s'écouter eux-mêmes et les sirènes des multinationales, bavant d'envie devant le juteux marché.

Les journalistes eux-mêmes, accrédités auprès des "grands", ne s'autorisent que parcimonieusement à sortir, de peur de ne pouvoir ré-entrer par la suite aussi aisément. Pourtant dans la ville c'est l'avenir du continent qui est en marche et en discussion. Un autre monde est possible et les chefs d'état peuvent y être aujourd'hui sourds, aveugles, dans toute la ville des milliers de personnes du continent entier, ensemble, donneront au slogan un tour particulièrement visibles et audibles. Il faudra bien un jour que ces "murs de la honte" érigés en pleine ville et dans nos sociétés tombent tout simplement sous le ridicule de leur propre existence.

Le monument qui s'érige aujourd'hui à Québec, ce sont les fleurs que chacun vient accrocher au mur et aux grilles afin tout simplement de les recouvrir et d'abandonner derrière ces chefs qui n'ont de l'état qu'une élite autiste. Le sommet meurt déjà. Un projet "raciste, sexiste et destructeur de l'environnement" conclut hier le Sommet des peuples.

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

Brèves du Sommet des peuples

La communication, enfin une préoccupation!

Aujourd hui, les participantEs du Forum Communication ont été informéEs qu un chapitre sur la communication sera intégré dans la déclaration finale du document des alternatives. Voilà une bonne nouvelle! Maintenant, il s agit de discuter sur le contenu d un tel chapitre qui aura à refléter l ensemble des préoccupations qui ont été brièvement détaillées par les déléguéEs et les diversEs participantEs lors de la table ronde du matin. Les thèmes qui sont revenus le plus souvent sont la concentration des médias, le poids des Etats-Unis dans tous les domaines des communications et le peu de



pouvoir politique pour mettre en place un encadrement juridique qui protège l'espace public des médias. Tous et toutes ont répété que la communication est devenue une marchandise. Marc Raboy (Université de Montréal, Canada) a ainsi précisé qu'il faut voir la communication comme un espace de dialogue. Avec la mondialisation, il estime d'ailleurs que les besoins d'une sphère publique deviendront de plus en plus importants pour toute la société et qu'il faut en profiter pour repenser les notions de citoyenneté.

Chose certaine, l'avenir du domaine de la communication citoyenne semble bien sombre dans la bouche des participantEs de la table ronde de ce matin. Nous avons à espérer que les déléguéEs sauront nous démontrer lors des prochaines tables rondes et pendant les ateliers qu'il existe bel et bien des alternatives viables, pluralistes et non sexistes que nous serons en mesure de promouvoir et qui les inspireront lors de la rédaction de la déclaration du Forum Communication qui sera intégrée au document sur les Alternatives.
Colette Lelièvre - Cybersolidaires – Womenaction

Une guerre hommes/femmes?

A en croire les sept femmes témoins du Conseil des Sages, organisé le 18 avril au soir par le Forum Femmes et mondialisation, l'urgence est à l'ordre du jour. Que ce soit au Mexique, au Guatemala, au Canada, ou encore en Colombie, des femmes sont précarisées, ruinées, expulsées, violées, tuées, vendues, jetées en pâture sur les trottoirs, disparaissent en masse, et dans la plus grande indifférence de leurs compatriotes. Certes, la mondialisation financière accélère la prolifération de ces exactions mais elle ne fait que s'appuyer sur une oppression ancestrale, celle du patriarcat. Dans cette société à domination masculine, on est en droit de se demander ce qui justifie une telle tolérance. Parce que, de fait, hormis les femmes, aucune autre voix ne s'élève pour dénoncer l'impunité de ces crimes. Naître femme autoriserait-il le fait d'être la cible ou le prêt-à-consommer des hommes? Dans un contexte de dénonciation des accords de libre-échange, n'est-on pas en droit de réclamer la solidarité des hommes? Même si le document des Alternatives du Sommet des Peuples fera la part belle aux revendications et à la résistance des femmes - et c'est une véritable avancée pour le mouvement féministe - il manque encore fondamentalement un réel engagement de soutien des militants des mouvements sociaux dans la dénonciation de l'oppression spécifique des femmes.
Joelle Palmieri - Les Pénélopes - Womenaction

Une question de vie ou de mort

Au cours du Tribunal des femmes qui avait lieu le 18 avril à Québec, 250 femmes ont condamné à l'unanimité la mondialisation néo-libérale. Au terme d'un long procès, ce qu'il faut retenir de leurs témoignages selon ce que Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, rapportait au cours de la plénière du Sommet des peuples, c'est que la question du respect des droits humains est une question de vie ou de mort. Pour les femmes qui accouchent sans pouvoir s'offrir des services médicaux, pour celles qui n'ont pas d'autre option que de se faire avorter clandestinement, pour celles et ceux qui doivent travailler dans des conditions insalubres, pour les personnes âgées auxquelles on n'offre pas de services ni de soutien, pour les enfants qu'on envoie à la guerre, pour les femmes qu'on traite comme des butins de guerre et qu'on viole, la mondialisation néo-libérale est une question de vie ou de mort. OUI aux droits humains, NON à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)!
Nicole Nepton - Cybersolidaires - WomenAction

Brèves d'OMC

1- L'OMC accepte de tenir une réunion spéciale sur les médicaments essentiels

Cette réunion du Conseil TRIPS (Accord sur la propriété intellectuelle et les brevets), qui fait suite à une requête du Zimbabwe, se tiendra en juin. Cette session spéciale devra, selon le communiqué du Groupe Africain "fournir toute la clarté sur l'interprétation et l'application légale des dispositions du TRIPS permettant l'adoption de certaines mesures en vue d'assurer la protection de la santé" Cette décision fait suite aux récentes accusations selon lesquelles l'OMC empêche l'accès des PVD aux médicaments bon marché afin de protéger les brevets pharmaceutiques.

2- Le texte des accords de la ZLEA sera rendu public après la réunion de Québec.

Dans une déclaration qualifiée de sans précédent, les ministres du Commerce réunis à Buenos Aires, ont annoncé leur intention de rendre ce texte sur l'état des négociations de l'Accord de Libre-échange des Amériques, disponible pour le public. Il en sera de même pour tous les textes après chaque Sommet des



Amériques à l'avenir. Déjà disponible en anglais et espagnol, il doit encore être traduit en français et portugais avant d'être communiqué au public Pour beaucoup, cette déclaration serait une tentative de répondre à la résistance de nombreux groupes de la société civile face à la ZLEA.

3- Les USA menacent 11 de leurs partenaires commerciaux sur l'application des règles des Télécoms

Ils ont particulièrement mis en relief la situation de la Colombie, du Mexique, de l'Afrique du Sud et de Taiwan et ont menacé de porter l'action devant l'ORD.

Le refus de la Colombie d'accorder des licences à de nouveaux fournisseurs de services internationaux des télécoms "apparaît contraire à ses obligations envers l'OMC". Des Sociétés de télécoms US comme BellSouth qui a des intérêts importants dans la compagnie colombienne de téléphones cellulaires, Celumovil, n'ont pas de licence colombienne pour exploiter les appels longue distance à partir de postes fixes.

Au Mexique, le gouvernement n'a pu mettre en oeuvre les nouvelles régulations devant permettre aux entreprises étrangères d'entrer en concurrence avec le principal fournisseur national, Telmex, qui bénéficiait naguère du monopole. Les USA jugent par ailleurs excessifs les taxes mexicaines pour les appels internationaux. Après avoir déjà déposé plainte contre Telmex à l'ORD (Organisme de règlement des différends – OMC) en Août dernier pour violation de plusieurs dispositions de l'AGCS, les USA avaient jusqu'ici essayé de négocier avec les Mexicains. Par ailleurs, ceux-ci ont défendu leurs taxes sur les communications internationales, alléguant qu'elles sont en conformité avec celles qu'AT&T (US) prélevaient trois ans après l'ouverture du marché US des télécoms.

L'Afrique du Sud quant à elle, a rejeté la plainte US. Selon le négociateur sud-africain à l'AGCS, son pays n'a pas dérogé aux accords conclus en 95/96.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Bolloré : une "multicoloniale" française

Le groupe Bolloré a connu dans les années 90 une ascension acrobatique mais fulgurante, sous l'impulsion de son patron Vincent Bolloré. Certains aspects de son expansion tentaculaire en Afrique ont suffisamment inquiété l'association Survie pour qu'elle lance une campagne en octobre 2000 en direction du gouvernement français et de l'Union européenne.

Biodiversité menacée

Une menace mortifère pèse sur la réserve de Campo Ma'an, aux confins du Cameroun, du Centrafrique, du Congo-Brazzaville et du Gabon, l'un des deux ensembles majeurs de forêts tropicales (avec l'Amazonie) : déforestation acharnée et braconnage y sont monnaie de plus en plus courante. Cette dévastation ponctionne de façon significative les cultures vivrières traditionnelles, des populations pygmées notamment. Autre conséquence : un braconnage intensif qui disparaîtrait sans cette exploitation outrancière. La déforestation du Cameroun progresse d'au moins 120 000 hectares par an, avec près de 1 % de forêt perdue chaque année. À elles seules, les sociétés françaises y réalisent 80 % du chiffre d'affaire de la filière bois. Parmi les exploitants les plus vigoureux au Cameroun, le groupe Bolloré semble obtenir des passe-droits pour contourner les réglementations protectrices de la biodiversité et du développement socio-économique des communautés locales.

L'ensemble des dégâts humains que provoque l'exploitation incontrôlée des forêts tropicales reste largement méconnu. Elle suscite aussi des exodes animaliers furibonds : sortis des bois, les grands mammifères effraient et parfois menacent les populations, qui réagissent. Une exploitation raisonnable, l'établissement d'un périmètre de protection autour des réserves, auraient pourtant permis d'éviter la litanie des éléphants et gorilles ainsi tués. Mais les illustres hôtes des forêts ont plus à craindre encore...

Les routes tracées dans les forêts spécialement pour leur exploitation jouent un rôle crucial dans l'élimination des formes les plus brillantes de biodiversité. Premières victimes : les éléphants, les chimpanzés et les gorilles que les forestiers utilisent pour nourrir leurs employés et leurs familles. Dans les menus des restaurants à Yokadouma : morceau de gorille, trompe d'éléphant... Sur les marchés à Yaoundé, à Douala : vente de défenses d'éléphants, dents d'hippopotame sculptées, peaux de panthère, viande d'antilope, pangolins, porcs-épics, reptiles morts ou vifs. À Kribi, pythons, boas et autres crocodiles sont proposés en maroquinerie



ou en restauration. À quoi s'ajoute surtout l'exportation.

Les camions de transport du bois – qui transportent aussi de la viande 24 heures sur 24 vers Yaoundé et Douala – facilitent la vie aux chasseurs professionnels qui s'abattent par hordes dans la forêt. Et aucune volonté ne semble poindre pour freiner ces excès. Lorsque la concession de la Forestière de Campo (du groupe Bolloré, exploitée depuis 1966 et dont 137 000 ha sont dans une réserve de faune) était parvenue à expiration en 1993, Bolloré a obtenu une dérogation lui permettant d'exploiter des ventes de coupe. On a pu constater la répétition de ce schéma : une interdiction légale d'exploitation, un délai de quelques années pour régulariser la situation ; mais en attendant l'expiration de ce délai, Bolloré obtient une dérogation, ici pour l'exploitation d'une forêt protégée, là pour des travaux sur un chenal... En bon droit du Cameroun, ce pays perçu comme le plus corrompu au monde dans les classements 1998 et 1999 de l'ONG Transparency International.

Des scrupules, Vincent Bolloré ? Il répond à une association : " Notre filiale HFC/Forestière de Campo [...] représente pour la sous-préfecture de Campo un centre économique important et, de fait, le seul employeur, avec 400 emplois et 120 tâcherons ". On saura décoder.

Quel souci accordera-t-on à des questions aussi cruciales que le non-respect du droit par :
- la violation des conventions d'exploitation des forêts et des accords passés avec les villages riverains ;
- la non application des programmes de gestion durable des forêts et le développement du braconnage ;
- les passe-droits sur les autorisations à l'exploitation.
Il serait pourtant possible de mettre en place un système efficace de certification des exploitations, attestant que les bois sont extraits de forêts soumises à une gestion durable (avec prise en compte des paramètres écologiques et sociaux).

Bollopoly

Mais là n'est pas le plus inquiétant. L'implantation africaine de Bolloré vise le monopole, qu'il obtient quasiment sur toute l'Afrique de l'ouest et Madagascar, dans le transport des matière premières et dans l'industrie de la cigarette (85 à 90 % du marché dans ces pays). Il serait regrettable de perdre ses forces dans une vaine concurrence sur un continent où tout est si rentable ! Mieux vaut se construire son propre Monopoly.

Le transport par Bolloré constitue une chaîne complète du lieu d'extraction au client européen, asiatique ou autre. Camion, voie ferrée, bateau (y compris les ports), le groupe assure toute la logistique et loue les services d'une bonne partie des véhicules : il appelle cela le "transport multimodal intégré". Alors que quasiment toute l'économie africaine repose sur l'extraction des matières premières, on imagine quel marché constitue leur transport. À partir du moment où Bolloré contrôle toute l'organisation du transport, notamment le choix des entreprises auxquelles on confiera telle ou telle tâche, ce groupe pourra sans peine prospérer ensuite en investissant dans le chemin de fer, les camions, bateaux, etc... Ses navires sont d'ailleurs de plus en plus majoritairement immatriculés sous pavillon de complaisance (Bahamas, Kerguelen, forme particulière de paradis fiscaux), pour ne pas gâcher ses revenus exorbitants en d'inutiles dépenses salariales ou de sécurité (témoin à charge : l'Érika - afrété, lui, par TotalFinaElf).

Dans nos pays riches, la cigarette est un marché très encadré par le droit. En comparaison, l'Afrique fait figure de pays de cocagne : aucune association de défense des consommateurs, aucune interdiction concernant la publicité, et surtout des perspectives d'expansion considérables - on y fume dix fois moins qu'en Europe, et les femmes ne s'y laissent pas souvent prendre. À quand les campagnes vantant les vertus de la cigarette pour dégager les bronches africaines ?

L'implantation de Bolloré couvre plus de 36 pays africains, ce qui facilite l'obtention de règlements favorables, comme des taxes à l'importation dissuasives pour la concurrence, des passe-droits, etc... Ce traitement privilégié n'est pas l'aboutissement de négociations purement économiques ou commerciales, mais plutôt le fruit d'une approche caractéristique des relations franco-africaines, en affaires comme en politique.

Bolloréseaux

Ainsi Bolloré s'entoure-t-il d'émissaires aux carnets d'adresse remplis de chefs d'Etats et ministres africains - y compris les moins fréquentables. Pour être recruté, une carrière de haut gradé des services secrets français agrémente avantageusement un Curriculum



vitae. Le "management françafricain" passe souvent par les voies occultes de ces travailleurs dont l'activité, coutumière du fonctionnement par "réseaux", rechigne au grand jour ; tout comme les cercles d'influence d'une franc-maçonnerie dévoyée, spécialement à la Grand loge nationale de Française (GLNF), héritière des lobbies coloniaux.

Parmi les perles rares du groupe Bolloré, on retrouve Michel Roussin, à lui seul un florilège en la matière. Il a travaillé comme directeur dans les services secrets (à la DGSE), comme représentant de luxe du patronat français orienté vers les implantations africaines (CNPF/Medef Afrique, Cian, Cepia...), et il a surtout été ministre de la coopération ("Ministre des relations franco-africaines"). On le dit "très proche" de la GLNF. Il était un personnage central du système financier opaque organisé à la Mairie de Paris pour le RPR. Il vient en conséquence de défrayer la chronique, apparaissant ainsi comme l'un des premiers corrupteurs de France. Embauché par Bolloré, il dirige toujours la branche Afrique du Medef.

Les présentations continuent avec Pierre Aïm : un homme d'affaires réputé pour ses dépenses fastueuses, pour sa boulimie monopoliste dans le transport ferré des matières premières, et dont la société Saga - accréditée "défense" pour acheminer le matériel militaire - a été reprise par Bolloré via un processus comportant des accords secrets quelque peu badins vis-à-vis de la légalité. Il a ensuite rejoint le groupe Bolloré.

Entre autres fréquentations hautement recommandables de Michel Roussin, on trouve Jean-Yves Ollivier, ex-OAS, ex-pro-apartheid, homme d'affaires et homme de l'ombre, caractérisé par sa propension à rester en relation étroite avec les pouvoirs africains les plus criminels, les plus isolés... Non embauché officiellement par le groupe, il semble trop proche de Roussin pour être bien éloigné de Bolloré.

Les révélations récentes concernant la cavale d'Alfred Sirven (grand manager de l'occulte chez Elf, aujourd'hui arrêté) nous apprennent que pour fuir, face au mandat d'arrêt international, il a utilisé un faux passeport confectionné grâce à un ex-mercenaire aux Comores (Jean-Marie Lapierre, de la bande à Bob Denard), qui dirigerait aujourd'hui... une filiale de Bolloré ! Et qui a aidé "wanted-Sirven" à s'échapper ? Jean-Yves Ollivier ! Celui-ci aurait été l'agent secret de la DGSE qui "traitait" l'honorable correspondant Sirven, tandis que ce dernier soudoyait nombre de présidents, ministres et autre gros bonnets africains... Sirven se vante même d'avoir acheté toute la classe politique française. La Françafrique est un petit monde...

"Bollo" au Congo

Chassé par les urnes en 1992 à la suite d'une Conférence nationale souveraine (processus de démocratisation), le général Denis Sassou Nguesso suscite une première guerre civile au Congo-Brazzaville en novembre 1993. Il reste écarté du pouvoir. Après avoir repris des forces à Paris, il déclenche une guerre putschiste le 5 juin 1997. Entouré de milices privées, comme "les Cobras", de troupes tchadiennes et angolaises, etc..., il renverse le régime du Président civil Pascal Lissouba, le 23 octobre 1997. L'installation de l'autocratie, les haines accumulées et les résistances miliciennes ont reconduit l'horreur en décembre 1998. Les massacres se sont multipliés, provoquant des dizaines de milliers de morts, de viols de guerre par des combattants souvent sidéens, et la fuite de centaines de milliers de personnes dans les forêts, dont un grand nombre sont mortes de faim ou de maladie... Depuis les accords de paix signés fin 1999, le jeu du général-président Sassou et de la France consiste à consacrer le vainqueur, à l'ériger en "homme de paix"

En décembre 1997, Sassou confiait volontiers que seuls deux fidèles l'avaient accompagné lors de sa traversée du désert : Pierre Aïm et Jean-Yves Ollivier .

Ainsi donc, le groupe Bolloré, via entre autres son voltigeur Aïm, n'a pas hésité à accompagner durant la guerre civile ce régime responsable de crimes contre l'humanité. Il avait décidé d'investir sans plus attendre au Congo-Brazzaville, et donc de miser sur le pouvoir en place. Cela s'est traduit par le développement d'entreprises où poster des membres de la famille Sassou – Rail, SCTM, Saresco. Pour mieux aiguiller les recettes, la dictature ne rechigne pas aux décrets sur mesure. Sassou avait de grosses dépenses à faire, en armes et en mercenaires.

Dans un Congo déchiré, l'ambition majeure de Bolloré est claire : le contrôle du port de Pointe Noire, seul port en eau profonde de la région ; il doit justement être privatisé. De même que le chemin de fer Congo-Océan (510 km). Cette voie est l'axe économique du Congo-Brazzaville. Elle était aussi celui de la guerre.



Bolloré est enthousiaste : " Le Congo est certainement l'un des pays où nous développerons le plus nos activités dans les années à venir. [...] Si je suis ici, aujourd'hui, c'est que je crois au redressement du pays sous l'impulsion du président Sassou Nguesso ". Il envisage entre autres d'investir dans une usine de fabrication de cigarettes à Mpila-Brazzaville.

De fortes intrications politico-industrielles peuvent aider à servir ces desseins. Ami de Vincent Bolloré, Michel Rocard compte parmi les partisans de Sassou. Son "Monsieur Afrique", Michel Dubois, contribue à rameuter en ce sens les rangs socialistes. À droite, les ralliements sont stimulés depuis longtemps par Jacques Chirac et Michel Roussin (RPR) – dont le beau-frère Dominique André est conseiller en propagande de Sassou. Jean-Yves Ollivier (ex-OAS, ex-soutien de l'apartheid), présente Alain Madelin (chantre de l'ultralibéralisme, venu de l'extrême droite) au camarade Sassou, "général rouge" formé par la Stasi. Ah, quand l'amitié relie les hommes au-delà des clivages politiques !
Bolloré n'a pas été l'unique soutien et créancier de Sassou pendant que celui-ci menait sa guerre ethniste. Mais il a profité de l'isolement d'un régime criminel pour accroître des positions rentières, ou plutôt prédatrices, au cœur de l'économie congolaise. Entre public et privé, politique et économie, officiel et occulte, ses émissaires Pierre Aïm, Michel Roussin et (indirectement) Jean-Yves Ollivier, jouent sur plusieurs registres.

Les Multicoloniales

Le cas Bolloré n'est malheureusement pas isolé. Tout un essaim de grandes entreprises continue de considérer l'Afrique comme un gâteau à se partager. Comme Elf, Bouygues, Vivendi, certaines banques (Paribas, Crédit agricole...)... Mais le groupe Bolloré figure parmi les plus agressifs... Après Elf, trop repérée, il semble assumer un rôle de relais avec les mobiles inavoués de la politique africaine de l'Élysée. Assisterait-on à la constitution d'une sorte d'agence de renseignements géopolitique privée ?

Pierre Caminade, Survie.
http://www.globenet.org/survie
survie@globenet.org

Lettre à envoyer à votre député

[nom du député]
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
73 355 PARIS 07 SP

Madame ou Monsieur le député,

En octobre 2000 Survie, soutenue par neuf autres associations (Agir ici pour un monde solidaire, l'AITEC, les Amis de la Terre, ATTAC, le CEDETIM, Etudiants et Développement, Greenpeace France, Ritimo et Robin des Bois) , a lancé une campagne pour alerter le gouvernement français sur les agissements du groupe Bolloré en Afrique. Les militants de l'ensemble des associations qui mènent cette campagne ont interpellé le Président de la République sur la situation de monopole que s'est constituée ce groupe sur le continent africain ; ils ont interrogé la ministre de la Justice sur le soutien apporté par le groupe français Bolloré (via notamment une filiale dirigée par Monsieur Pierre Aïm) au régime de Monsieur Denis Sassou Nguesso ; ils ont informé la ministre de l'Environnement concernant la surexploitation des forêts à laquelle participe le groupe Bolloré, via sa filiale HFC / Forestière de Campo au Cameroun.

Grâce au rachat d'entreprises européennes et africaines, le groupe dirigé par Monsieur Vincent Bolloré s'est construit un empire économique en Afrique qui le place en position de quasi-monopole dans des secteurs comme le transport ou l'industrie de la cigarette dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Congo-Brazzaville, le Cameroun et bien d'autres encore. La libre concurrence, dans les secteurs où le groupe Bolloré est actif, n'est plus à l'ordre du jour. Cette situation monopolistique, dans plusieurs secteurs de l'économie est inacceptable : elle ne serait certainement pas tolérée en France. Des dirigeants d'entreprises ivoiriens s'en sont d'ailleurs plaints auprès de leur gouvernement en février 2000. Il est inadmissible que les entreprises locales ne puissent avoir accès à leur propre marché. La surexploitation des forêts notamment au Cameroun via les filiales Sibaf et HFC / Forestière de Campo du groupe Bolloré, s'opère selon des pratiques désastreuses pour l'environnement et pour les populations avoisinantes.

Un tel comportement reflète le mépris du groupe français Bolloré à l'égard des pays dans lesquels il est implanté, et à l'égard des règles élémentaires du commerce. Il nous paraît impossible de laisser perdurer cette situation, indigne d'un pays prétendant aider au développement.



Nous vous demandons instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour créer une commission d'enquête parlementaire sur les activités du groupe Bolloré en Afrique. Il faut agir afin de signifier clairement les limites dans lesquelles une entreprise doit se tenir aussi bien sur le continent africain qu'ailleurs. Les pratiques du groupe Bolloré sont malheureusement exemplaires de la manière dont de nombreux groupes industriels occidentaux interviennent en dépit du droit et du respect des populations locales.

En espérant que vous participerez à assainir cette situation, je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile de connaître. Je vous prie de croire, Madame ou Monsieur le Député, en ma considération la meilleure.

Nom, Prénom – Adresse – Signature

1901 a cent ans

Dans l'état actuel de notre législation, le droit de mettre un capital en commun pour en retirer des bénéfices et les partager ne rencontre aucune entrave s'il s'agit d'un capital argent, valeur ou industrie, s'il s'agit en un mot de former ce que l'article 1832 du code définit une société. Mais que les citoyens conviennent de mettre en commun leur activité, leurs efforts, leurs facultés dans le but d'en retirer un avantage intellectuel, social ou politique, c'est le code pénal qui intervient. (Extrait d'un discours de Waldeck Rousseau instigateur de la loi de 1901)

En 1900 on ne confondait pas encore liberté et libéralisme si bien que la liberté de s'associer ne découle pas d'une volonté d'asservir plus encore, mais bien de donner plus de libertés et de forces aux alternatives en les rendant à la fois autonome de l'état, des églises et des sociétés capitalistiques. Cent ans plus tard nous en profitons encore et nous n'avons, en France, qu'à nous consulter à quelques-uns pour déclarer une association dont les buts non lucratifs nous appartiennent et que nous définissons sans autorisation préalable.

Comme on le voit dans l'extrait du discours de celui grâce à qui cela fut possible, ce n'est pas le commerce et la libre-entreprise qui font de la liberté, c'est le politique et les représentant(e)s élu(e)s qui créent ces espaces de liberté, la possibilité du contre-pouvoir. C'est du reste cela la démocratie.

Cette liberté a cent ans cette année. Si elle n'existait pas, aurait-elle même pu être votée aujourd'hui ?

« Une centenaire, même vaillante, a besoin de faire un bilan. C'est ce qu'ont fait ceux qui ont conçu et écrit ce livre. Sans concession et en prenant de la hauteur. De l'histoire vivante de ce droit si longtemps contesté à celle des ses vicissitudes depuis la naissance de la loi. Des paroles de ceux qui l'ont voulue, au premier rang desquels l'obstiné républicain que fut Waldeck Rousseau, à l'analyse critique serrée et passionnante de son texte. De l'observation exhaustive de la situation du secteur associatif en France et de ses perspectives internationales, à la nécessité du rôle des associations en Europe dans l'objectif d'une construction démocratique de l'Union. Quelle place ont donc les associations dans notre société ? Sont-elles de simples instruments ou un élément essentiel du lien social et une école de la démocratie ? Que devient la solidarité dans la crise de l'état providence ? Dans une longue analyse pénétrante, il était aussi utile de s'interroger pour discerner la place et le rôle de ce droit fondamental dans le monde néo-libéral et mondialisé qui est le nôtre.

A la fin la parole revient, émouvante et forte, à une militante ; et c'est juste. Car ce sont les militants qui font les associations. Ils ne sont que des citoyens qui valent ce que valent tous les autres. Mais ils ont choisi d'échapper à l'égoïsme, de refuser de subir leur vie, de ne pas accepter que le seul moteur de la société soit la loi du profit. Ils sont le sel de la terre. » (Henri Leclerc extrait de la préface de « A but non lucratif »)

Vient d'être publié un ouvrage collectif (on y retrouvera la LDH et Agir ici… entre autres)
« A but non lucratif – 1901-2001, cent ans de liberté d'association » (Editions Fischbacher)
120 FF – Normalement dans toutes les librairies ou sinon fischbacher@noos.fr

Vous avez rendez-vous avec ATTAC



D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)